

DRAME DE BÉTOU

Cinq morts déjà enregistrés

Le gouvernement a annoncé le 17 novembre, lors de la séance de questions orales avec débat, que le nombre de morts est passé de deux à cinq à Béto, dans le département de la Likouala, suite à

l'assassinat crapuleux par couteau d'un élève par son père pasteur, le 2 novembre dernier. Dans la foulée, les policiers ont dû user des balles réelles pour disperser la foule en colère. La repré-

sentation nationale a sollicité des pouvoirs publics des sanctions sévères contre les présumés auteurs.

Page 3

CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

Le Congo échoue aux portes de la finale

Les Diables rouges seniors, qui avaient l'opportunité de retrouver la finale vingt-deux ans après, sont passées à côté de l'objectif en s'inclinant en demi-finales face aux Lionnes Indomptables du Cameroun sur un score (25-27). Les Congolaises menaient pourtant au score à la pause (14-12); elles n'ont pas su faire face au défi physique qui leur a été imposé par les Camerounaises. Les Diables rouges qui n'ont pas démerité durant toute la compétition devraient s'imposer, le samedi, lors de la petite finale pour compléter le podium et terminer en beauté.



SOCIÉTÉ CIVILE DE GESTION IMMOBILIÈRE

Les agents de la Tour Nabemba en grève



Le personnel de la Société civile immobilière de gestion en charge de l'entretien et de la maintenance de l'immeuble Tour Nabemba, à Brazzaville,

a décidé d'arrêter de travailler à compter du 16 novembre. Il revendique de la hiérarchie le paiement de trois mois d'arriérés de salaire de l'année en

Arrêt momentané du travail à la Tour Nabemba cours, la révision de la procédure d'apurement des impayés de 2018 et 2020 ainsi que le versement des cotisations sociales.

Page 7

DISPARITION

Joséphine Mountou-Bayonne inhumée au mausolée Marien-Ngouabi

Décédée le 24 octobre à Paris, en France, la sénatrice Joséphine Mountou-Bayonne sera inhumée ce 18 novembre au mausolée Marien-Ngouabi, à Brazzaville. Auparavant, les corps constitués nationaux, avec à leur tête le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lui ont rendu un hommage digne de son rang. Hier, le Sénat a organisé une exposition -photos au Palais des congrès de Brazzaville en sa mémoire.

Page 2



ÉDITORIAL

Digitalisation

Page 2

ÉDITORIAL

Digitalisation

Procédé visant à remplacer le papier par le format numérique, la digitalisation est devenue incontournable avec l'avènement des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Plus performant en termes d'optimisation de temps et d'automatisation des tâches les plus complexes, le procédé rend plus accessibles les services publics aux citoyens, aux entreprises et améliore par voie de conséquence le fonctionnement des administrations.

Au sens large du terme, la digitalisation réduit la notion de distance, limite les erreurs humaines et détecte les anomalies. Atout non négligeable, l'information et les contenus dématérialisés peuvent toucher un plus grand nombre de personnes en temps réel. Ces acquis considérés, la traduction en acte du projet e-Gouv ou administration en ligne est jugée nécessaire par beaucoup de citoyens pour corriger la léthargie constatée dans l'obtention des actes d'état civil et autres pièces administratives.

Au-delà, si la digitalisation limite les erreurs, elle permet de les corriger et de mettre rapidement à jour des données d'état civil pour leur identification dans toutes les structures publiques ou privées. Vu sous ce prisme, le projet de digitalisation des opérations de contrôle technique de véhicules incluant également la base de données de l'assurance automobile est à saluer.

Mis en œuvre, ce dispositif d'identification des véhicules devrait lutter contre la fraude, améliorer les recettes du secteur du transport routier, réduire les accidents de circulation et mettre un terme à la falsification des documents. Une grande avancée !

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Joséphine Mountou-Bayonne inhumée au Mausolée Marien-Ngouabi

La dépouille mortelle de la sénatrice Joséphine Mountou-Bayonne, décédée le 24 octobre à Paris, en France, à l'âge de 93 ans, sera portée en terre ce 18 novembre, au Mausolée Marien-Ngouabi, à Brazzaville. Arrivée le 16 novembre à l'aéroport international Maya-Maya, elle a été accueillie au plus haut sommet de l'Etat par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Avant d'être portée en terre au Mausolée Marien-Ngouabi, aux côtés d'autres membres influents du Parti congolais du travail (PCT) décédés, l'icône congolaise de la lutte pour l'émancipation des femmes a reçu des hommages dignes de la nation, en présence du président de la République. Peu avant, le Sénat, au sein duquel Joséphine Mountou-Bayonne a œuvré, pendant des décennies, a organisé une exposition photos pour se souvenir des merveilleux moments que la disparue a passés dans cette institution, mais

sée dans la salle des banquets du Palais des congrès, retrace essentiellement le passage de l'illustre disparue dans la chambre haute du Parlement. « C'est un hommage solennel que nous rendons ce jour à une femme qui marquera pour longtemps l'histoire politique de notre pays, s'agissant de l'émancipation de la femme et de son engagement en politique et son intégration dans les sphères de prise de décisions. On se souviendra que c'est sous cette grande dame, lorsqu'elle dirigeait l'URFC, qu'une femme a

Parlant de son engagement en politique, notamment au sein du PCT, Pierre Moussa a indiqué que Joséphine Mountou-Bayonne fut une femme exceptionnelle. « Joséphine Mountou-Bayonne a traversé les périodes difficiles qu'a connues notre parti mais malgré tout, elle n'a pas fait des va-et-vient. Elle était attachée au parti et fut une camarade très engagée et déterminante dans notre formation politique », a souligné Pierre Moussa. A la fin, les trois responsables ont signé le livre de condoléances ouvert à cet effet.

« Joséphine Mountou-Bayonne a traversé les périodes difficiles qu'a connues notre parti mais malgré tout, elle n'a pas fait des va-et-vient. Elle était attachée au parti et fut une camarade très engagée et déterminante dans notre formation politique »

aussi des loyaux services qu'elle a rendus à la nation congolaise. La cérémonie animée par le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, a connu la participation du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, et du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa. L'exposition photos, numériques et analogiques, organi-

intégré le gouvernement pour la première fois. C'est aussi Joséphine Mountou-Bayonne, en tant que sénatrice qui, lors de la guerre du 5 juin 1997, avait réuni autour d'elle des femmes politiques et parlementaires pour publier une déclaration appelant à la cessation des hostilités », a témoigné Anatole Collinet Makosso.

Le PCT France lui a rendu un vibrant hommage

Avant que sa dépouille mortelle ne décolle pour Brazzaville, les membres et sympathisants du PCT de France ont, eux aussi, dit adieu à Joséphine Mountou-Bayonne, lors d'une cérémonie solennelle. L'hommage a été rendu en présence de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada; de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso et du président de la fédération PCT-Europe, Anatole Guy Elenga. Une manière pour cette fédération d'exprimer à la défunte sénatrice son amour infini pour des services rendus à leur parti.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean	Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	--	--

DRAME DE BÉTOU

Cinq morts déjà enregistrés

Interpellé par la représentation nationale le 17 novembre au cours de la séance de questions orales avec débat, le gouvernement a annoncé que le bilan total du drame survenu le 2 novembre dernier à Bétou, dans le département de la Likouala, est passé de deux à cinq morts avec le décès de trois autres personnes touchées par balle.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui répondait aux questions du député Blaise Ambeto sur les dispositions prises par le gouvernement pour assister les familles endeuillées et les blessés du drame de Bétou, a déclaré que sur les onze personnes touchées par balle suite à l'intervention de la force publique, deux ont succombé de leurs blessures à l'Hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oyo et un autre à Brazzaville. Ce qui porte le nombre à cinq morts dont le jeune Galako Joseph, Congolais de la RDC âgé de 21 ans, élève en première D au lycée de Bétou égorgé par son père géniteur, pasteur d'une église de réveil. « Les forces de l'ordre ont pris des dispositions nécessaires en interpellant les auteurs et en ouvrant une enquête en flagrance. S'agissant

des dispositions prises par le gouvernement pour assister les familles endeuillées et les victimes, le ministre de l'Intérieur s'est rendu à Bétou pour leur apporter le soutien multiforme de l'Etat », a déclaré le chef du gouvernement. Face à la prolifération des églises ou des sectes religieuses dans le pays, le gouvernement entend mettre de l'ordre même si la liberté de culte est garantie par la Constitution. « Il revient aux pouvoirs publics de faire appliquer la loi en matière d'établissement des confessions religieuses. Il y a quelques années, un recensement avait été réalisé pour permettre à l'administration publique de renforcer ses contrôles et de durcir les conditions de délivrance des autorisations d'ouverture des églises. Cela n'a pas suf-

fi puisque beaucoup d'églises voient le jour sans disposer au préalable d'autorisation. D'où la nécessité d'assurer et de renforcer les contrôles systématiques », a annoncé Anatole Collinet Makosso. Selon lui, l'exécutif va procéder au recensement général de tous les lieux de culte et suspendre tous ceux qui s'implantent au mépris de la réglementation en vigueur. Répondant à des questions sur l'insécurité grandissante dans les grandes localités du pays, notamment le phénomène « bébés noirs », les braquages de « mère Alice », sur la nationale n°1 ainsi que l'agression du député Prince Bahamboula à Brazzaville, le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, se veut rassurant. Selon lui,



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso L'hôpital de Bétou/Adiac

plus de 621 jeunes délinquants croupissent à ce jour dans les geôles, attendant leur jugement. Quant au braquage de mère Alice, il a indiqué que des présumés auteurs dont deux policiers se trouvent actuellement aux mains de la justice. Au niveau du commandement des forces de police, des sanctions administratives ont été prises, a-t-il assuré. Il a, par ailleurs, déploré l'agression du député Prince Bahamboula dont les enquêtes seraient en cours.

La première séance de questions orales avec débat au gouvernement de la 15e législature a tenu ses promesses. En effet, pour une première fois depuis des années, vingt-deux députés ont posé des questions à quatorze ministres. Outre les questions de sécurité, les débats ont tourné autour de l'assainissement et l'entretien routier, les problèmes d'eau et d'électricité, le déficit en personnel enseignant ainsi que l'enclavement de l'arrière-pays, notamment de la Likouala.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR INFORMEL

Les femmes plantent les graines de leur autonomisation économique

La présidente de l'association African women wake up (Awwup) axée sur la valorisation de la femme, Christna Sarah Adoua, a édifié les femmes sur leur autonomisation au cours d'une rencontre qui a eu lieu le week-end dernier dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai.

A l'issue de sa rencontre avec les femmes, la présidente de l'association Awwup a fait savoir aux «Dépêches de Brazzaville» que contrairement aux anciennes prévisions, l'informalité n'a pas diminué avec le temps et augmente même dans de nombreux pays. Les économies informelles se caractérisent généralement par une incidence élevée de pauvreté et de graves déficits de travail décent. Sans formalisation, le travail décent pour tous et l'équité dans la société resteront une illusion. Les femmes, a-t-elle expliqué, représentent une part disproportionnée des travailleurs du secteur non structuré. A titre d'illustration, en Asie du Sud, a-t-elle dit, plus de 80% de femmes ne travaillant pas dans le secteur agricole occupent des emplois informels ; en Afrique subsaharienne, elles sont 74% ; et en Amérique latine ainsi que dans les Caraïbes, elles sont 54%. Pour Christna Sarah Adoua, le développement du travail informel féminin en Afrique subsaharienne a modifié les rapports sociaux de sexe en plaçant les femmes au cœur des stratégies urbaines de survie des ménages.

Avec la circulation des capitaux monétaires et marchands, elles ont acquis un poids plus important dans les stratégies familiales et professionnelles. Toutefois, elles restent concentrées dans les emplois les plus précaires, avec une certaine prédilection pour les activités commerciales et les services, plus faciles à créer et demandant peu de qualifications spécifiques. D'où, a-t-elle ajouté, la femme dans l'économie informelle est une actrice qui contribue non seulement à la production des richesses, mais aussi à la création de l'emploi. « Lorsque les activités de ces femmes évoluent, on évolue vers la création des entreprises et si on regarde au niveau statistique, les activités du secteur informel sont appréhendées comme des entreprises individuelles, impliquant le rôle de la femme dans la création de richesse, d'emplois, d'entreprise individuelle ou familiale », a-t-elle souligné. C'est pourquoi, la présidente de l'association Awwup estime qu'il est important de savoir que la place de la femme dans l'économie informelle et formelle est une question de structuration.



Les femmes écoutant attentivement la présidente de l'association Awwup/DR

« Autrement dit, le degré de formel vient parce qu'on connaît cette catégorie de gens. Une femme pauvre, quand elle entreprend dans le secteur informel, parvient à être résiliente aux chocs sociaux dans ce sens qu'elle évolue vers son autonomisation à travers la création

de revenus, de richesses, qui, à un certain moment, peuvent l'aider à soutenir la famille, mais aussi, parvenir à se tailler une place dans la société et dans l'entreprise ». Les femmes, a indiqué Christna Sarah Adoua, en plus de manquer de garantie, éprouvent le problème d'élabora-

tion de projets bancables, d'identification de marché et ne sont pas informées sur où et comment s'adresser aux financiers pour accéder au crédit. « Le constat global est que bien qu'on essaie de les regrouper, elles n'ont pas de bagages pour anticiper sur des crédits créateurs de richesses... », a dit Christna Sarah Adoua. Ainsi, la présidente de l'association Awwup pense qu'il est plus que nécessaire d'apporter de l'aide aux femmes pour qu'elles embrassent les opportunités disponibles telles que le commerce en ligne, l'accès aux services financiers et à l'information, la capacité managériale, le capital social, la conception de projets bancables, l'assurance commerciale des biens et des personnes, la protection sociale, la vulgarisation à grande échelle des avantages de passer de l'informel au formel. D'où, a-t-elle martelé, donner des moyens d'action aux femmes, c'est l'enjeu du siècle. A propos, d'ailleurs, l'ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Kofi Annan, disait : « Il n'y a pas d'outil de développement plus efficace que l'autonomisation des femmes. »

Bruno Okokana



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
COMMISSION GÉNÉRALE DE PASSATION DES MARCHÉS N°02

Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte n°161/BEAC/SG-DPMG/SIRP/Ser/2022 pour la réalisation des études architecturales et techniques ainsi que la confection d'une maquette en vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour l'agence de la BEAC à Amdjarass – République du Tchad

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la réalisation de toutes les études architecturales, techniques et la confection d'une maquette en vue de la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter son agence à Amdjarass.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM,
14ème étage, Porte 14.12
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237):
Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
29 33 23 222 (+237):
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 15 décembre 2022 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes le jeudi 15 décembre 2022 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le
Le Président de la Commission,

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



BRAZZAVILLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Institut d'Emission des six (06) Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), informe le public qu'elle célébrera son cinquantenaire, le 22 novembre 2022 sous le thème : « *La BEAC, 50 ans au service de l'intégration des peuples de la CEMAC* ».

A cette occasion, il sera organisé une série d'événements sur la période **du 20 au 25 novembre 2022** dont notamment une journée « portes ouvertes » à la Direction Nationale de Brazzaville, à laquelle le public est convié.

Fait à Brazzaville, le 17 novembre 2022

P/le Directeur National,

Melon/Cyriaque ATONA-BOUNDI / Arnel Dieudonné PANZOU BAYONNE



**PROGRAMME DES MANIFESTATIONS
DU 50^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA B.E.A.C
BRAZZAVILLE**

Dimanche 20 novembre 2022

07h00 : Marche sportive

Direction Nationale de la BEAC - Avenue de la Corniche - Rond-Point de la Case DE GAULLE - Avenue de la Glacière - Place du ROTARY
- Avenue de l'OUA - Rond-Point de l'Institut Français du Congo
- Musée Marien NGOUABI - Rond-Point de la grande Poste
- Direction Nationale de la BEAC.

Lundi 21 novembre 2022

9h00 à 18h00 : Journée portes ouvertes (Siège de la Direction Nationale situé en face de la Poste Centrale à Brazzaville)

- Animation et danses ;
- Présentation générale de la BEAC ;
- Présentation des principaux métiers de la BEAC ;
- Visite guidée de quelques Services ;
- Etc.

Mardi 22 novembre 2022

9h00 à 18h00 : Retransmission du symposium sur le cinquantenaire de la BEAC en direct de N'Djamena au Tchad

Vendredi 25 novembre 2012

20h00 : Banquet sur invitation au Grand Hôtel de Kintélé.



ROUTE NATIONALE1

Les conducteurs invités à la prudence au volant

La Congolaise des routes (LCR), gestionnaire de la nationale 1, a lancé la campagne de sensibilisation, le 17 novembre, au péage de Yié (district de Mayama) à l’endroit des usagers de la route. L’activité vise à réduire les risques des accidents de la circulation sur ce principal réseau routier du pays.

La campagne de sensibilisation initiée par LCR, en partenariat avec l’Intersyndicale des transporteurs, le groupe Total Energies, Sclog (Société commune de logistique), s’inscrit dans le cadre de la onzième Journée africaine de sécurité routière célébrée le 20 novembre de chaque année. Pendant quatre jours, les agents de LCR et les autres partenaires de l’événement vont remettre des dépliants aux conducteurs et procéder gratuitement au contrôle technique des véhicules.

D’après l’adjoint chef de gare, Liph Ngolo, le coup de main donné aux usagers a pour but de leur rappeler l’importance du contrôle technique des véhicules. « Dans le cadre de cette campagne, nous essayons de vérifier le niveau d’huile dans les moteurs des camions. Si ça manque, nous ajoutons. Au même moment, nous rappelons aux conducteurs l’importance de respecter le code de conduite et la



Les camionneurs participant à la sensibilisation/Adiac

prudence au volant », a-t-il précisé.

Franck Makita, un sexagénaire, emprunte la route nationale depuis 1984. Pour cet habitué de la route, cette sen-

sibilisation est indispensable afin d’éviter les accidents sur le réseau routier et sauver des vies humaines. « J’exhorte mes camarades usagers de la route à éviter l’alcool au

volant, la cigarette et le téléphone pendant la conduite. Lorsqu’on est fatigué, il faut s’arrêter, faire quelques marches avant de reprendre la route », a insisté le vétéran.

« J’exhorte mes camarades usagers de la route à éviter l’alcool au volant, la cigarette et le téléphone pendant la conduite. Lorsqu’on est fatigué, il faut s’arrêter, faire quelques marches avant de reprendre la route »

Durant la campagne qui s’étend sur tout le corridor, en effet, les conducteurs pourront participer gratuitement à des ateliers de contrôle de leur système de freinage, d’apprentissage à l’utilisation du frein moteur pour les poids lourds, de vérification des niveaux et pression des pneus pour les véhicules légers, de sensibilisation aux deux roues sur les dépassements dangereux aux barrières de péages...

« Le contrôle technique des véhicules comme obligation permanente pour contribuer à l’amélioration de la sécurité routière » est le thème de l’édition 2022 de la Journée africaine de la sécurité routière. Outre la sensibilisation, la société LCR remet un ticket tombola aux conducteurs à leur passage aux péages de Mengo, Kieni ou Lifoula. Le tirage des lots est prévu pour le 20 novembre, à la Direction générale des transports terrestres.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La DGTT sensibilise au contrôle technique des automobiles

Dans le cadre de la célébration de la 11^e Journée africaine de la sécurité routière, le troisième dimanche du mois de novembre de chaque année, la Direction générale des transports terrestres (DGTT) organise, du 17 au 20 novembre, des journées de sensibilisation aux questions liées à la sécurité routière.

Placée au Congo sur le thème « Le contrôle technique des véhicules automobiles comme obligation permanente pour contribuer à l’amélioration de la sécurité routière », la 11^e Journée africaine de la sécurité routière met l’accent sur le contrôle technique des

véhicules, une opération qui consiste à vérifier, sans aucun démontage, les organes essentiels du véhicule susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes, des biens et de l’environnement. C’est une fois de plus l’occasion d’exhorter les automobilistes et le grand pu-

blic sur ladite problématique. Selon la DGTT, la problématique liée à la sécurité routière demeure une grande préoccupation dans le monde et plus particulièrement en Afrique. En effet, chaque année au niveau mondial, plus de 1,2 million de personnes meurent

d’un accident de la route pour un taux de 65% de piétons dont 35% sont des enfants. De même, plus de 30 millions de personnes sont grièvement blessées et souvent rendues handicapées. Aussi, 70% de morts et accidents de la route sont recensés dans les pays en développement. En Afrique, par contre, cela continue à s’aggraver car l’on dénombre chaque année 28 décès pour 100 000 habitants.

Au Congo, ce taux était de 65 décès pour 100 000 habitants en 2021, en hausse de 11% comparé à l’année 2020. Au cours des quatre dernières années, le nombre moyen d’accidents constatés se situait à 2420 par an, 243 personnes tuées, tandis que celui des blessés était de 2569 par an. Afin de lutter davantage contre ces tragédies routières, les pouvoirs publics sont à pied d’œuvre grâce à différentes mesures, actions et opérations menées sur le terrain, à savoir le renforcement de l’activité

de contrôle technique; le maillage du territoire congolais en infrastructures de qualité permettant une circulation plus fluide dans des conditions de confort et de sécurité ; l’institution par décret du permis de conduire et de la carte grise informatisés et sécurisés afin de lutter contre la falsification de ces documents ; la prise en compte systématique dans les nouveaux projets routiers du volet signalisation, etc.

« Toutes ces mesures et actions visent la réduction du nombre et la gravité des accidents de la circulation routière en vue de l’atteinte des objectifs de minoration de 50% des accidents de la route d’ici à 2026 », a indiqué Sadate Gireste Mandzekele Bokenga, directeur général de la DGTT.

Instituée par l’Union africaine en janvier 2012, la célébration de cette date coïncide avec la Journée mondiale du souvenir des victimes de la route.

Gloria Imelda Lossele



Visite d’un des services de la DGTT/Adiac

CONSOMMATION

Une nette amélioration des prix de certains produits alimentaires

Le suivi du Plan de résilience mis en place par les autorités a permis de contenir la flambée des prix alimentaires observée dès la fin du premier trimestre de cette année. Dans les marchés, les prix des produits congelés (cuisse de poulet, poisson de mer), de l'huile, du riz ordinaire... ont progressivement baissé pour atteindre leur niveau d'avant la crise.

Devant la presse nationale, le 16 novembre à Brazzaville, le directeur général du Commerce intérieur, Martin Moubari, a salué l'impact des mesures du plan de résilience 2022-2023 sur les prix des produits alimentaires de base. Il a annoncé de nouvelles mesures, telles que l'affichage des prix, pour essayer de préserver le pouvoir d'achat des ménages durement affecté par la flambée des prix. En termes de tendance baissière, le carton de 20 kg de poisson de mer « Moseka », vendu à 40 000 FCFA, a chuté actuellement à 37 000 FCFA; le carton de 10kg de cuisses de poulet qui coûtait 14 000 FCFA est redescendu aujourd'hui à 11 500 FCFA. C'est également le cas pour le bidon d'huile de palme raffinée de 25 litres dont le prix est passé de 30 500 FCFA en octobre à 29 500 FCFA actuellement; le sac de riz ordinaire de 25 kg, quant à lui, a chuté de 10 500 à 10 000 FCFA. Le directeur général du Commerce intérieur s'est également montré rassurant sur l'impact des subventions apportées par l'Etat pour stabiliser les prix du pain (à travers le prix du sac de farine de blé) et du carburant.



Martin Moubari et Philippe Nsondé face aux médias/Adiac

On peut y ajouter les exonérations fiscales sur l'importation des produits de base comme la viande, la volaille, le sel, etc. « La solution à laquelle le gouvernement travaille est

« La solution à laquelle le gouvernement travaille est d'augmenter l'offre locale, à travers l'appui aux activités agricoles, en vue de réduire significativement la dépendance aux importations des produits alimentaires et avoir ainsi la maîtrise des prix. Cet axe d'appui à la production est également prévu dans le plan de résilience et dans le Plan national de développement 2022-2026 »

d'augmenter l'offre locale, à travers l'appui aux activités agricoles, en vue de réduire significativement la dépendance aux importations des produits alimentaires et avoir ainsi la maîtrise des prix. Cet axe d'appui à la production est également prévu dans le plan de résilience et dans le Plan national de développement 2022-2026 », a déclaré Martin Moubari, en présence de son collègue Philippe Nsondé, le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales. Face à la menace d'une crise alimentaire, rappelons-le, le gouvernement congolais a adopté fin juin le Plan de résilience couvrant les importations des produits alimentaires de base ainsi que les intrants agro-pastoraux et halieutiques. Une première mesure de douze mois avait été publiée en juin dernier, concernant l'exonération des droits et taxes de douane sur la farine de blé, l'huile végétale raffinée, la viande congelée, les poissons de mer congelés, les poissons salés, le riz, le lait en poudre, les aliments pour enfant, les aliments de bétail, les intrants, les œufs destinés à l'incubation,

Fiacre Kombo

STATISTIQUE

Collecter des données au service du développement agricole

Dans une déclaration, rendue publique le 17 novembre à Brazzaville, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a réitéré la volonté du gouvernement de moderniser le système statistique national. Les données collectées peuvent être mises au service du secteur agricole.

La déclaration du gouvernement a été délivrée à la faveur de la 32e Journée africaine de la statistique célébrée le 18 novembre de chaque année. Instituée en 1990 par la Conférence des ministres africains chargés de la planification et du développement économique des pays membres de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, cette journée vise à intensifier le plaidoyer en faveur du développement des statistiques sur le continent. Le moment commémoratif permet surtout de sensibiliser l'opinion publique africaine sur l'importance des statistiques dans tous les domaines de la vie d'une nation. En République du Congo, les efforts continuent d'être dé-

ployés, à en croire la ministre de tutelle, pour renforcer le système de production statistique. La statistique est un outil clé pour le succès du Plan national de développement 2022-2026, ainsi que du suivi de la mise en œuvre du Plan de résilience à la crise alimentaire 2022-2023. « L'essor du pays, à travers le développement de l'agriculture, devrait donc aller de pair avec la nécessité d'améliorer le système de production des statistiques afin de mieux mesurer les progrès réalisés, notamment son impact sur la création de la richesse nationale, sur l'emploi et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Ainsi, la modernisation de la produc-



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/Adiac

tion et de la diffusion des statistiques et leur utilisation constituent la mission permanente que le gouver-

nement s'est donné dans le but de disposer d'un appareil statistique adéquat », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Elle a rappelé que de nombreux réformes sont en cours, notamment pour l'amélioration du cadre juridique de la commission supérieure de la statistique et le suivi de la stratégie nationale de développement de la statistique couvrant la période 2022-2026. Retenons que l'édition 2022 de la Journée africaine de la statistique a été célébrée sur le thème «Renforcer les systèmes de données en modernisant la production et l'utilisation des statistiques agricoles : comment mieux accompagner les politiques et améliorer la résilience de l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire en Afrique ».

F.K.

REVENDEICATIONS SOCIALES

Arrêt momentané du travail à la Tour Nabemba

Revendiquant plusieurs arriérés de salaire, les travailleurs de la Société civile immobilière de gestion, en charge de la maintenance et de l’entretien de la Tour Nabemba, ont cessé de travailler, le 16 novembre, le temps qu’une solution à leurs problèmes soit trouvée.

« Le bureau de la section syndicale CSTC-SCIG Tour Nabemba appelle les travailleurs à l’arrêt concerté et momentané du travail », souligne le document qui justifie ce mouvement. Dans la matinée du 16 novembre, l’atmosphère, à la Tour Nabemba, était rythmée par un concert de casseroles. Une manière pour les travailleurs grévistes de se faire entendre.

Les travailleurs de la Société civile immobilière de gestion en charge de la maintenance et de l’entretien de la Tour Nabemba revendiquent, en effet, trois mois d’arriérés de salaire de l’année en cours, outre ceux de 2018 et 2020. Selon eux, la direction générale de leur entreprise doit payer les mois de juin, juillet et août 2022 avant qu’ils ne reprennent le travail.

Par ailleurs, ils réclament la révision de la procédure d’apurement des impayés de 2018 et 2020 à compter du mois de novembre en cours ; la régularisation de la situation à la Caisse nationale de sécurité sociale car les travailleurs ne perçoivent pas leurs allocations familiales. Parmi les réclamations, il y a aussi la signature des contrats des salariés qui n’ont pas de contrat de travail depuis cinq ans.

Selon les sources concordantes, des pourparlers sont en cours en vue de débloquer la situation car l’arrêt momentané du travail des agents de la Société civile immobilière de gestion en charge de la maintenance et de l’entretien de la Tour Nabemba a un impact négatif sur le travail des administrations, majoritairement publiques, dans cet immeuble.

Rominique Makaya



Arrêt momentané du travail à la Tour Nabemba/DR

JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

L’Ofad célèbre l’événement

À l’occasion de la soixantième journée de la Femme africaine, l’Organisation des Femmes africaines de la Diaspora–Ofad– organise le Forum économique et entrepreneurial des femmes africaines et de la diaspora.



Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme africaine –Jifa–, une «Edition spéciale» permettra à Suzanne Bellnoun-Momha, aux membres de l’Ofad et sympathisants, d’organiser, le 29 novembre à Paris, une rencontre symbolique autour de l’engagement des femmes africaines de l’étranger quant à leur contribution au développement du continent africain.

Au programme, les organisateurs prévoient des ateliers thématiques et des tables rondes avec des experts, que ce soit ceux des institutions internationales, des investisseurs professionnels, du fonds d’investissement ou des institutions financières avec leurs outils de financements alternatifs : business angels, crowdfunding, fonds de dotations. Toutes ces solutions et opportunités pour l’Afrique concernant la femme de la diaspora seront présentées en toute convivialité, assurent les organisateurs. «C’est notre manière de relever le défi de l’éducation permettant aux femmes de la diaspora féminine africaine d’être éduquées en permanence et de contribuer ainsi à la société et, de surcroît, à l’éducation de leurs enfants», revendiquent-ils.

Marie Alfred Ngoma

ADAPTATION DE L’ AFRIQUE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L’UE promet plus d’un milliard d’euros

L’Union européenne (UE) et certains Etats membres vont verser ensemble plus d’un milliard d’euros pour aider l’Afrique à s’adapter au changement climatique, a annoncé le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans.

La France, l’Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark, accompagnés de l’UE, se sont engagés, le 16 novembre, « à fournir plus d’un milliard d’euros pour soutenir l’adaptation en Afrique », a annoncé le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, lors de la COP 27 à Charm el-Cheikh, en Egypte. Cette initiative doit mobiliser des programmes d’adaptation nouveaux et existants, a dit la Commission dans un communiqué, sans préciser quelle proportion était nouvelle. Ces fonds doivent servir à collecter des données sur les risques climatiques, à renforcer des systèmes d’alerte précoce pour prévenir la population d’une catastrophe imminente et aider à mobiliser la finance - y compris privée - sur la question climatique.

Enfin, ils doivent renforcer des mécanismes d’assurance face aux risques inévitables, a détaillé Frans Timmermans. Une partie de cet argent sera aussi fléchée vers les pertes et préjudices déjà subis par le continent. Le financement des « pertes et dommages » subis par les pays du Sud face aux impacts du réchauffement est justement l’un des sujets qui divisent à la COP 27. L’UE a, d’ailleurs, précisé que 60 millions d’euros seront spécifiquement destinés à ces dommages déjà subis. Dans une autre déclaration, Frans Timmermans a, en revanche, rejeté une proposition du groupe du G77+Chine, qui représente plus de 130 pays émergents



Le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans

et pauvres, sur la création dès la COP 27 d’un fonds financier spécifique pour compenser les dégâts. L’UE fera sa propre proposition, offrant de boucler des négociations sur le financement de ces « pertes et dommages » en un an et insistant pour que la Chine soit du côté des contributeurs. La proposition du G77+Chine « part d’une situation d’il y a trente ans, pas de 2022, et si vous gelez les choses à 1992, alors des pays qui ont aujourd’hui des moyens financiers énormes, qui ont eu une très forte croissance,

seraient exonérés de contribuer au soutien aux plus vulnérables. Je trouve ça inacceptable », a dit Frans Timmermans à des journalistes. « Tout le monde devrait être dans le système sur la base de sa position actuelle », a-t-il insisté. Alors que les « facilitateurs » sur ce dossier épineux ont proposé un cadre de négociations jusqu’en 2024, Frans Timmermans a voulu que les négociations puissent se conclure en 2023, lors de la prochaine COP, sans exclure à terme un fonds dédié.

Noël Ndong



Dès le 20 NOVEMBRE
en différé sur




CANAL 334


CANAL 3

CALENDRIER
COUPE DU MONDE
DE FOOTBALL FIFA 2022

Du 20 au 26 Novembre 2022

LUNDI 21/11

- 22h00
Sénégal VS Pays-Bas

MERCREDI 23/11

- 22h00
Allemagne VS Japon
- 00h00
Espagne VS Costa Rica

VENDREDI 25/11

- 22h00
Qatar VS Sénégal
- 00h00
Angleterre VS Etats-Unis



DIMANCHE 20/11

- 22h00:
Qatar VS Equateur

MARDI 22/11

- 22h00:
France VS Australie

JEUDI 24/11

- 22h00:
Suisse VS Cameroun
- 00h00:
Portugal VS Ghana

SAMEDI 26/11

- 22h00:
Tunisie VS Australie
- 00h00:
France VS Danemark



**COUPE
DU MONDE**
DE FOOTBALL FIFA 2022

Dès le 20 NOVEMBRE
en différé sur




CANAL 334


CANAL 3

RENSEIGNEMENTS

Les grandes puissances s'accusent d'espionnage multiforme

Les questions liées à l'espionnage par le biais de piratages informatiques, de logiciels espions ou par satellites, préoccupent plusieurs pays depuis l'apparition des technologies plus sophistiquées en matière de renseignement. Des Etats disposant d'une expérience en la matière s'accusent de domination technologique, poussant chaque camp à prendre des dispositions plus poussées pour éviter d'être contrôlé par une tierce partie. Certaines de ces technologies, à l'instar du logiciel espion israélien Pegasus qui a défrayé la chronique ces derniers mois ou du logiciel Predator, permettent à des régimes politiques d'espionner des citoyens d'une même nation ou d'ailleurs.

L'annonce faite en octobre dernier par la Grande-Bretagne à ses alliés d'Europe et d'Amérique, les avertissant du danger que constitue dorénavant la Chine qui cherche à utiliser « sa domination technologique à des fins de surveillance », témoigne de la lutte acharnée qui a lieu entre Etats, espaces géopolitiques ou organisations pour se hisser à la première place en matière de surveillance. Londres a, de ce fait, appelé ses partenaires à agir en urgence. Le chef de l'agence britannique de renseignement et de sécurité, Jeremy Fleming, dans un discours à des spécialistes, a affirmé que les autorités chinoises représentent déjà « une énorme menace pour nous tous », du fait de leurs technologies, tels que leurs systèmes satellites et leurs monnaies virtuelles. A la tête de l'agence de renseignement de son pays depuis 2017, Jeremy Fleming a appelé le Royaume-Uni et ses

alliés à répondre en urgence à ces menaces, selon un communiqué. « Notre avantage dans notre future stratégie technologique repose sur ce que nous décidons de faire maintenant en tant que communauté. J'ai confiance sur le fait qu'ensemble, nous pouvons tourner ce moment à notre avantage », a-t-il souligné. Evoquant le fait que la Chine a finalisé en 2020 Beidou, son système de navigation par satellite, concurrent du GPS américain, le directeur de l'agence britannique de renseignement a déclaré : « Beaucoup pensent que la Chine est en train de se doter d'une puissante capacité antisatellite, avec pour objectif d'empêcher les autres nations d'accéder à l'espace en cas de conflit ». « Et il y a des craintes que la technologie puisse être utilisée pour tracker les individus », a-t-il fait remarquer. Au sujet de l'espace, l'accord

signé en septembre 2021 par la Russie et le Mexique sur la coopération spatiale fait de nouveau parler de lui ces dernières semaines, après que l'ambassade de Russie à Mexico a affirmé qu'il permettait le déploiement de satellites russes au Mexique, qui partage plus de 3 000 km de frontière avec les Etats-Unis. **L'accord spatial Moscou-Mexico mal vu par les Américains** Si les autorités mexicaines soutiennent que l'accord sur la coopération, l'exploration et l'utilisation de l'espace a été conclu à des « fins pacifiques », Washington ne croit nullement à cela et voit toujours cet arrangement d'un mauvais œil. Il maintient cette position même si le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, insiste que l'accord a été paraphé « avant la guerre entre la Russie et l'Ukraine » et ne servira pas à « espionner l'espace aérien

mexicain et d'Amérique du Nord ». « Ces accords sont signés avec tous les pays et ils n'ont pas pour but d'espionner quiconque », a-t-il ajouté, lors de sa conférence de presse quotidienne. Il faut signaler que le texte controversé « prévoit, entre autres choses, la possible installation de stations #Glonass (Ndlr : système global de navigation satellitaire russe) en territoire mexicain ». Outre le partenariat Mexico-Moscou, la Russie a été accusée à plusieurs reprises de cyber-espionnage contre l'Allemagne, avant même le début de son invasion en Ukraine. La Russie est notamment rendue responsable du piratage informatique à grande échelle qui a visé, en 2015, les ordinateurs du Bundestag et les services de la chancellerie d'alors Angela Merkel, ainsi que l'Otan et la chaîne de télévision francophone «TV5 Monde». Et tout récemment, Moscou a été accusé de contacts présumés

avec le chef de l'agence de cybersécurité allemande, Arne Schönbohm, conduisant Berlin à procéder à son éviction. Malgré la méfiance qui se développe entre Etats ou même des accusations portées contre certaines personnalités, les Etats-Unis et l'Union européenne se sont accordés à régler leur différend dans le domaine de l'économie numérique. A cet effet, le président américain, Joe Biden, a signé un décret visant à fournir des gages aux Européens pour le transfert des données personnelles de l'Europe vers les Etats-Unis dans un nouveau cadre légal, crucial pour ce secteur. Il s'agissait d'une solution trouvée après d'âpres négociations sur le fait que 5 000 entreprises américaines, dont des géants comme Google ou Amazon, ne protégeaient pas de possibles « ingérences dans les droits fondamentaux des personnes dont les données étaient transférées » aux Etats-Unis. **Nestor N'Gampoula**

MALI

L'Allemagne veut retirer ses troupes d'ici fin 2023

A l'instar de plusieurs pays européens, dont la Suède et l'Estonie, la France et le Royaume-Uni, l'Allemagne entend également retirer ses forces du Mali « au plus tard fin 2023 », mettant fin à son engagement au sein de la mission de l'Organisation des Nations unies dans ce pays, a indiqué une source gouvernementale.

« Les soldats allemands doivent mettre fin à leur engagement dans l'opération des Casques bleus de l'ONU Minusma au plus tard fin 2023 », a indiqué une source sous couvert de l'anonymat. Cette décision fait l'objet d'un accord de principe au sein du gouvernement allemand et une annonce officielle devrait intervenir mardi prochain, selon la même source. Alors que le torchon brûle toujours entre le Mali et ses partenaires européens et que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a sanctionné le pays pour non-respect d'un calendrier électoral préétabli, l'Allemagne va retirer ses forces militaires du Mali.

Déjà dans un communiqué datant de février, la ministre allemande de la Défense, Christine Lambrecht, indiquait que son pays ne voyait aucune raison de maintenir ses troupes au Mali si le pays retardait les élections présidentielle et législatives de quatre à cinq ans. « Si les élections sont reportées de quatre ou cinq ans, il n'y aura aucune raison de poursuivre

l'engagement allemand », déclarait Christine Lambrecht. Cette déclaration faisait suite à l'élément déclencheur de tous les problèmes diplomatiques actuels du pays, le report des élections et la proposition par les autorités de la transition d'organiser des élections dans cinq ans. Cela a amené la Cédéao et l'Union européenne à sanctionner durement le

Mali. La France et le Royaume-Uni ont annoncé le retrait de leurs forces respectives du Mali, sur fond de tension avec les autorités de transition, notamment l'accord avec le groupe privé paramilitaire russe Wagner. Quant aux effectifs de l'armée allemande, ils se répartissent sur deux missions. La première est la Minusma qui compte 1 170 soldats allemands et vise la protection de la population civile de la région. La seconde est la Mission de formation de l'Union européenne dans laquelle 328 soldats allemands sont engagés. L'objectif de cette mission est de former les soldats maliens.

Noël Ndong

« Si les élections sont reportées de quatre ou cinq ans, il n'y aura aucune raison de poursuivre l'engagement allemand »

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

COP27

Le fonds climatique pour l’Afrique reste encore incertain

Dans un article du 15 novembre, Laurent Somé, responsable pour l’Afrique des politiques et des partenariats à WWF international, en rapport avec la COP27, regrette que les ministres ne se soient pas engagés de manière significative, beaucoup d’entre eux lisant les déclarations attendues sans négocier activement.

Laurent Somé a admis que « l’une des questions qui a fait l’objet d’une attention particulière lors de la Conférence des parties à la CCNUCC (COP27) ce mois de novembre en Egypte, est la nécessité de mobiliser des ressources financières pour aider les pays à s’adapter au changement climatique et qui ont subi des pertes et des dommages en raison de ce changement ». A l’en croire, grâce à un fonds, les pays touchés peuvent accéder à des financements, sous forme de subventions, pour atténuer les effets supplémentaires du changement climatique. Mais, malgré cette volonté, a-t-il fait savoir, « le fonds climatique pour l’Afrique reste encore incertain ». « Cette semaine, lors de la conférence, une réunion ministérielle sur le nouvel objectif chiffré collectif relatif au financement du climat a été organisée pour que les parties négocient un nouvel objectif de financement du climat allant au-delà de l’objectif actuel de 100 milliards de dollars. Cependant, les ministres ne se sont pas engagés de manière significative, beaucoup d’entre eux lisant les déclarations attendues sans négocier activement », a fait savoir le responsable pour l’Afrique des politiques et des partenariats à WWF international. Il a relevé que l’inscription des pertes et dommages à l’ordre du jour a été un premier succès pour la COP27, soulignant qu’il n’est pas encore certain qu’un plan de financement puisse être convenu pendant cette COP.

Toutes les parties, a-t-il dit, ont mentionné le besoin urgent de reconnaître le manque de financement pour les pertes et dommages et d’assurer la création d’un nouveau fonds multilatéral adapté et fonctionnant comme un mécanisme financier, en particulier pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires. Laurent Somé estime qu’en général, les pays en développement ont fait pression pour un objectif élevé. Ce qui va dans la droite ligne des recommandations faites par le WWF. « La Norvège a suggéré d’envisager plusieurs objectifs pour l’atténuation, l’adaptation et les pertes et dommages, comme l’a recommandé le WWF », a-t-il indiqué. L’envoyé américain pour le climat, John Kerry, a-t-il dit, a reconnu l’importance du financement nécessaire, mais a déclaré que les États-Unis ne pouvaient pas agir seuls.

Une question épineuse pour les pays africains
Pour le responsable pour l’Afrique des politiques et des partenariats à WWF international, en effet, les effets catastrophiques du changement climatique sont ressentis dans le monde entier, y compris par près de 43 millions de personnes en Afrique. Tous les secteurs, a-t-il soutenu, sont touchés : la santé, le tourisme, l’agriculture et l’éducation. Il a estimé que les communautés qui ont le moins contribué au changement climatique sont les



Laurent Somé/Joel Muinde/WWF

plus touchées par la crise. « La région contribue pour moins d’un pour cent des émissions mais souffre pourtant des actions des pays riches. Il ne

posant de plus de ressources financières vers celles qui sont moins bien dotées et plus vulnérables. Cette démarche, a-t-il ajouté, reposait sur la reconnaissance du fait que la contribution des pays au changement climatique et leur capacité à le prévenir et à faire face à ses conséquences varient énormément, surtout en Afrique, où des ressources financières importantes sont nécessaires pour s’adapter et réduire les impacts ainsi que les effets négatifs d’un climat changeant. « Les données disponibles montrent que l’Afrique a besoin de 2 800 milliards de dollars américains entre 2020 et 2030, soit plus de 93 % du produit intérieur brut du continent, pour remplir ses obligations en matière de financement climatique. Jusqu’à présent, les gouvernements africains ont engagé 264 milliards de dollars américains de ressources publiques nationales, soit environ 10 % du coût total nécessaire », a-t-il fait savoir. Ainsi, il a souligné que 2 500 milliards de dollars américains doivent provenir de sources publiques internationales et des secteurs privés nationaux et internationaux. Le principal défi pour les pays africains et les autres pays en développement, a-t-il estimé, est d’accéder à un financement nouveau à l’échelle et prévisible pour l’action climatique à des conditions abordables et raisonnables qui n’exacerbent pas davantage la crise de la dette.

Lucien Dianzenza

« La région contribue pour moins d’un pour cent des émissions mais souffre pourtant des actions des pays riches. Il ne fait aucun doute que la justice climatique est essentielle pour les pays africains »

fait aucun doute que la justice climatique est essentielle pour les pays africains », a-t-il expliqué, notant que ceci reste une question épineuse pour les

sur le changement climatique, ancrées dans le cadre du Protocole de Kyoto et de l’Accord de Paris, ont appelé à une assistance financière des parties dis-

RDC

Paris condamne les offensives du M23

Le Quai d’Orsay a renouvelé son attache à la souveraineté et à l’intégrité territoriale de la République démocratique du Congo (RDC) et de chacun des pays de la région.

Paris a condamné, «avec la plus grande fermeté», la poursuite des offensives du Mouvement du 23 mars (M23) dans l’Est de la RDC, indique un communiqué du Quai d’Orsay, qui a appelé le groupe rebelle «à se retirer immédiatement de toutes les zones qu’il occupe», et «tous les groupes armés» à la cessation des combats et à s’engager dans le processus de désarmement. La France a renouvelé son soutien «aux efforts diplomatiques régionaux pour favoriser une désescalade et un règlement de la crise actuelle, dans le cadre des processus de Nairobi et de

Luanda», et s’est engagée à apporter «son soutien à la poursuite de ces efforts», poursuit le communiqué. Elle a salué le déploiement par le Kenya des premiers éléments de la force régionale «destinée à favoriser la cessation des combats et le retrait du M23», et exprimé «son attachement à la souveraineté et à l’intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et de chacun des pays de la région».

Intenses offensives du M23
Des combats se sont déroulés à nouveau mardi entre les forces

armées congolaises et les rebelles du M23 dans la périphérie de la ville de Goma, dans l’Est de la RDC, où les Nations unies ont dénombré plus de 230 000 déplacés en près de dix mois de combats. Les rebelles ont attaqué l’armée congolaise non loin de la cité de Kibumba, au pied du volcan Nyiragongo qui surplombe la région, créant une nouvelle ligne de front pour contrôler ce territoire. Les rebelles «bénéficient de l’appui logistique et de feu des troupes rwandaises», a affirmé, sous couvert de l’anonymat, un général de l’armée congolaise impliqué dans

les opérations contre le M23. Les autorités rwandaises n’ont cessé de nier les accusations portées sur elles, liées à leur soutien au M23. L’ancien président kényan, Uhuru Kenyatta, facilitateur désigné par les pays de l’Afrique de l’Est pour la paix dans l’Est de la RDC, a mené deux jours de consultations à Kinshasa, pour préparer une prochaine session de pourparlers de paix sur ce pays, prévus le 21 novembre à Nairobi entre les autorités congolaises et des dizaines de groupes armés.

Noël Ndong

PLANIFICATION FAMILIALE

Le ministre Mbungani défend la politique sanitaire congolaise

Tous les deux ans depuis 2009, la conférence internationale sur la planification familiale rassemble la communauté de la planification familiale pour partager les meilleures pratiques, célébrer les succès et tracer la voie à suivre. Cette année, il s'agit de la sixième édition qui s'est tenue du 14 au 17 novembre dans la ville de Pattaya City en Thaïlande.

Plus d'une vingtaine de délégations gouvernementales et Etats de la planète se sont retrouvés dans la région du golfe de Thaïlande pour présenter leurs résumés de recherche, de programme et de plaidoyer d'avant-garde dont les résultats visent à permettre aux habitants du monde, surtout ceux des pays à revenus faibles, de réaliser leurs intentions de contraception et reproduction.

La République démocratique du Congo (RDC) a pris part à cette conférence à travers son ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda. Dans son discours, il a signifié que la planification familiale est une priorité pour le gouvernement de son pays car elle fait partie intégrante du paquet des soins de la Couverture santé universelle (CSU). Ce plan met aussi un accent particulier sur l'augmentation de l'accès des adolescents et jeunes aux services de la planification familiale.

Selon le ministre chargé de la Santé publique, le gouvernement congolais ne ménage aucun effort pour structurer et promouvoir toutes les méthodes et stratégies essentielles en vue d'améliorer la santé de la population. Pour en assurer un financement durable, a indiqué le Dr Jean-Jacques Mbungani, le gouvernement a ouvert une ligne de crédit dans la loi de finances de chaque année et ce, depuis 2015.

C'est ainsi que la RDC a pris l'engagement de décaisser, chaque année, au moins cinq millions de dollars américains dans le cadre de l'initiative FP 2030. Pour cette année, le gouvernement a décaissé deux millions de dollars américains pour acheter des contraceptifs via le mécanisme d'achat groupé du Fonds des Nations unies pour la population. « Pour l'exercice budgétaire qui vient en 2023, le gouvernement prévoit un crédit de sept millions et demi de dollars américains pour l'achat de contracep-



Le ministre de la Santé, Jean-Jacques Mbungani

tifs afin de réduire les ruptures des stocks à tous les niveaux, en dépit du contexte particulier de la RDC de la guerre qui lui est lâchement imposée à l'est de la République », a révélé le ministre congolais de la Santé, lors de cette conférence. « Bien que le gouvernement prévoit de dépenser au moins cinq millions pour l'achat de contraceptifs, ce qui fait d'ailleurs de lui un des pays modèles en matière de financement domestique pour la planification familiale, le gap reste encore important, d'où la nécessité de renforcer le partenariat

stratégique pour combler ce gap », a-t-il ajouté.

Mobiliser les sociétés minières pour contribuer à la planification familiale

Le représentant de la RDC a estimé qu'il est important de mobiliser davantage les sociétés minières pour contribuer au financement de la planification familiale, dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises. Il est également question de saisir l'opportunité actuelle des investissements liés à la mise en œuvre de la CSU pour

accroître le financement de la planification familiale comme intervention essentielle. Cependant, a-t-il affirmé, le gouvernement congolais est ouvert aux discussions et à toutes les initiatives pour accroître les ressources domestiques, en l'occurrence le « matching fund ».

Notons que dans le cadre de la mise en œuvre de la CSU, la RDC milite en faveur de politiques de planification familiale, garantit un approvisionnement constant et fiable de contraceptifs de qualité, contribue à renforcer les systèmes nationaux de santé.

Blandine Lusimana

SITUATION DANS L'EST

Le CNSA se lance dans la consultation de la classe politique

Le Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral (CNSA) a entamé, le 16 novembre, les consultations politiques en vue de renforcer la cohésion nationale.

La démarche de l'institution, selon son président, Joseph Olenghankoy, est la matérialisation des conclusions de la session extraordinaire tenue lundi dernier, au cours de laquelle elle avait déploré les conflits intercommunautaires au Mai-Ndombe et au Kongo central ainsi que « l'effritement de la cohésion nationale ».

Face à l'agression rwandaise, le CNSA a amorcé des consultations politiques avec le pré-

sident honoraire du Sénat, Léon Kengo wa Dongo, dont l'expérience est très utile pour la résolution de la crise dans l'est du pays, a expliqué Joseph Olenghankoy. « Tout ce qu'on peut faire dans ce pays sans la cohésion nationale, on n'y arrivera pas », a-t-il souligné.

Il s'est également dit surpris de l'ouverture de Martin Fayulu qui se serait prêt à rencontrer le chef de l'Etat,



Félix Tshisekedi, en vue de discuter de la situation actuelle que traverse le pays. « Nous avons pensé utilement venir voir le président Fayulu pour discuter avec lui sur le Congo. Ce que je dois vous dire, nous sommes surpris de sa grande ouverture. Le président Fayulu l'a déclaré haut et fort pour l'intérêt de la République qu'il est prêt à rencontrer son frère Félix Tshisekedi pour parler du dossier du pays, pas autre chose », a indiqué le président du CNSA.

Pour Olenghankoy, lors de cette rencontre Fayulu-Tshisekedi, il ne sera pas question du partage du pouvoir. « Je crois que c'est la plus bonne nouvelle que moi j'ai eue », a-t-il indiqué, au sortir de l'audience chez Fayulu.

Lucien Dianzenza

« Nous avons pensé utilement venir voir le président Fayulu pour discuter avec lui sur le Congo. Ce que je dois vous dire, nous sommes surpris de sa grande ouverture. Le président Fayulu l'a déclaré haut et fort pour l'intérêt de la République qu'il est prêt à rencontrer son frère Félix Tshisekedi pour parler du dossier du pays, pas autre chose »

IMMIGRATION

Augmentation de demandes d’asile des Congolais en Belgique

La secrétaire d’Etat belge à l’Asile et l’Immigration, Nicole de Moor, actuellement en séjour de travail en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué que le nombre de demandeurs d’asile congolais a doublé par rapport à l’année dernière et 70 % des demandeurs d’asile viennent de Kinshasa, la capitale du pays.

Durant les trois derniers mois, expliquent les autorités belges, le nombre de demandes d’asile introduites par des Congolais a augmenté de façon significative par rapport à l’année dernière, passant de 274 en 2021 à 603 déjà cette année. Ces chiffres, indique-t-on, font figurer la RDC dans le top 10 des pays d’où viennent les demandes d’asile. Pour le mois d’octobre, le chiffre est passé à 102, alors qu’il était de 80 en août, de 83 en septembre et de 88 en octobre. Les mois précédents, la moyenne était de 50 demandes d’asile par mois. Cependant, le taux de reconnaissance des demandes introduites est descendu de 30% à 13%. *« Nous devons absolument éviter que les gens pensent qu’une procédure d’asile leur permettra sans plus de rester en Belgique. Bien sûr, ceux qui ont besoin de protection l’obtiendront dans notre pays. Toutes les places d’accueil qu’il y a en Belgique, nous en avons besoin pour accueillir les personnes qui fuient effectivement une guerre ou un conflit. Il n’y a pas de places en surplus. J’essaie d’éviter que les gens viennent en Belgique avec de fausses attentes »*, a expliqué Nicole De Moor. Par ailleurs, a-t-elle ajouté, un grand nombre de Congolais s’installe à Chypre afin de tenter de rejoindre l’Union européenne. En 2021, 1730 demandes d’asile auraient été enregistrées dans



La secrétaire d’Etat belge à l’Asile et l’Immigration, Nicole de Moor/DR le pays, tandis que ce chiffre est passé à 3165 cette année. Face à cette forte demande d’asile,

né qu’il y a aussi beaucoup de demandeurs d’asile en transit, ce pays veut aussi organiser le retour avec les pays qui ont un afflux important.

Rapatriements

Selon le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) en Belgique, entre janvier et juin 2022, neuf ressortissants congolais ont été rapatriés vers Kinshasa. En outre, le 9 novembre, la Belgique a organisé un « vol spécial » pour rapatrier quatorze Congolais dont les demandes d’asile ont été déboutées et qui refusaient de rentrer volontairement au pays. Ce vol a été organisé par l’Office des étrangers de la Belgique, avec le soutien de l’Agence de surveillance des frontières européennes (Frontex). Sur les quatorze passagers congolais, huit séjournaient dans des centres de retour fermés en Belgique, trois en Allemagne et trois en Suède. Le vol a également fait escale à Chypre pour embarquer cinq personnes, a indiqué Nicole de Moor dans un communiqué.

Selon le CGRA, en 2017 et 2018, la Belgique occupait la troisième position en termes du nombre de demandes de protection internationale introduites dans l’Union européenne par des Congolais, après la France et la Grèce. Par ailleurs, depuis 2006, la Belgique a mené en RDC des campagnes de prévention de l’immigration irrégulière pour décourager les Congolais de migrer et demander la protection internationale. En outre, en 2006, un protocole d’accord Memorandum of understanding a été conclu entre la Belgique et la RDC pour faciliter le retour des demandeurs de protection internationale déboutés et des immigrants illégaux. A leur arrivée à l’aéroport de N’Djili, les personnes concernées par un retour forcé à Kinshasa en provenance de Belgique font l’objet d’une identification par la Direction générale des migrations, à l’instar des passagers ordinaires. Il ne sont plus interviewés par l’Agence nationale de renseignement, comme c’était parfois le cas jusqu’en 2019. Un rapport de l’organisation Justice et paix de 2019 estimait qu’environ 80 000 Congolais vivent en Belgique. Les Congolais viennent en Belgique principalement pour études, motifs familiaux et en raison des conflits qui perdurent en RDC. En 2020 et 2021 et 2022, les mouvements migratoires ont fortement diminué en raison de la pandémie de Covid-19.

Patrick Ndungidi

« Nous devons absolument éviter que les gens pensent qu’une procédure d’asile leur permettra sans plus de rester en Belgique. Bien sûr, ceux qui ont besoin de protection l’obtiendront dans notre pays. Toutes les places d’accueil qu’il y a en Belgique, nous en avons besoin pour accueillir les personnes qui fuient effectivement une guerre ou un conflit. Il n’y a pas de places en surplus. J’essaie d’éviter que les gens viennent en Belgique avec de fausses attentes »

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Évaluation des activités réalisées à Bunyakiri et Minova

Les différents acteurs intervenant dans la lutte contre la malnutrition ont ouvert, le 17 novembre, à Kinshasa la deuxième réunion du comité de pilotage en vue d’évaluer les activités réalisées à Bunyakiri et Minova, deux zones de santé ciblées par le projet Approche intégrée de lutte contre la malnutrition chronique au Sud-Kivu. Ils vont également passer en revue les défis rencontrés et projeter de nouvelles stratégies, si possible pour renforcer la lutte contre ce fléau qui mine la vie des enfants de moins de 5 ans dans le pays.

La situation nutritionnelle en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le représentant du secrétaire général par intérim à la Santé publique, Hygiène et Prévention, demeure préoccupante depuis plus de deux décennies. *« Plus de deux enfants sur cinq souffrent du retard de croissance. Et près de la moitié des décès des enfants de moins de 5 ans sont attribués à la malnutrition »*, a-t-il déclaré. Tout en remerciant les partenaires conjoints de ce projet, à savoir le Fonds des Nations unies pour l’enfance (Unicef),

l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme national de nutrition et la coopération suisse pour son appui au profit de la population congolaise, le représentant du secrétaire général à la santé a, en outre, fait savoir que le comité de pilotage a pour but d’assurer le suivi du projet conjoint à travers cette approche intégrée et de faciliter une collaboration efficace et efficiente entre les agences participantes et le gouvernement. Financé par la coopération suisse à hauteur de six millions

de francs suisses, le projet Approche intégrée de lutte contre la malnutrition chronique, a expliqué la directrice de la coopération suisse en RDC, Denise Luthi, a pour but de diminuer le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans dans les zones de santé de Bunyakiri et Minova, au Sud Kivu. Pour sa part, le chef de nutrition à l’Unicef, Denis Garnier, a souligné que ce projet cible cinq mille enfants souffrant de diverses formes de malnutrition. *« Au niveau national, nous avons autour de 40% de malnutris et retardés en croissance et nous*

n’avons qu’autour de 1 à 10% de malnutris aigües sévères qui sont des enfants très maigres, qui ont besoin en urgence d’être soignés. Par contre, les malnutris chroniques ou retardés en croissance ce sont des enfants qui sont plus petits par rapport à leur âge et cela a de lourdes charges sur le moment et sur l’avenir. Ce sont des enfants qui apprennent beaucoup moins à l’école et ont des problèmes de développement cognitif et ont une taille plus petite à l’âge adulte... », a-t-il expliqué. Il a ajouté que dans l’exécution de ce projet,

l’Unicef travaille en partenariat avec d’autres agences des Nations unies telles que la FAO et le PAM et intervient dans la prévention et la prise en charge. La mise en œuvre de ce projet dans les deux zones de santé ciblées a été saluée par le ministre provincial de la Santé du Sud-Kivu, Masine Kinenwa. Il a reconnu l’importance de ce projet dans la mesure où il permettra aux enfants d’aller à l’école et aux familles de travailler. Pour lui, la malnutrition ne devrait pas être le lot quotidien de la RDC car le pays est à 80% agricole.

Blandine Lusimana

MUSIQUE GOSPEL

«Ami na nga” sur les plateformes de téléchargement légal

Le Groupe Brazza école internationale de louange (Breil) a, depuis le 30 octobre dernier, mis en ligne le clip officiel du chant «Ami na nga” tiré de son nouvel album « Dieu est grand ».

Connus sur la scène gospel du pays, les ambassadeurs du groupe Breil vont, dans peu de temps, conquérir le public chrétien à Brazzaville et ailleurs dans les autres pays du monde, notamment à travers leur chef d’œuvre intitulé «Ami na nga” qui continue de récolter des milliers de vues sur Youtube. Ce chant qui a le vent poupe c’est de la rumba gospel, disponible sur la chaîne Youtube Breil officiel.

En l’honneur de l’éternel Dieu, le groupe Breil avait déjà mis sur le marché du disque deux Albums. Le premier de dix titres, en 2017, intitulé « Jésus règne » et le second, sorti en décembre 2021, est intitulé « Dieu est grand » avec douze titres dont deux featuring : un feat sur le chant « Dieu est grand » qui donne son nom à l’album, avec l’artiste gospel international Marcel Bounkou, et un second, « Jésus m’a fait du bien » avec l’artiste gospel gabonaise, Paule Zita.

« Nos deux albums sont disponibles sur toutes les plateformes de téléchargement légal. Le chant «Ami na nga» est tiré de l’album «Dieu est grand».



La sortie officielle du clip s’est faite le 30 octobre 2022. C’est une rumba qui parle de l’amitié avec Dieu », ont commenté Bob et Doriane. Outre la musique chrétienne, le groupe Breil dispense également des formations bibliques et artistiques dans les domaines

de la musique et de l’art en milieu chrétien. En mars 2022, il avait participé à la célébration « Paris adore Jésus », en France, et tout au long de l’année, le groupe a sillonné différentes églises de Brazzaville pour présenter son nouvel opus «Dieu est grand».

Très réputé pour ses prestations musicales, ce 27 novembre, le groupe Breil participera au concert live de l’artiste Apphia Massowy qui se déroulera dans une église locale de Brazzaville. Par contre, pour l’année 2023, les services de communications du groupe informent qu’un calendrier de prestations à l’étranger se dessine et la maison de production Elina Gospel Sound le dévoilera au moment opportun, d’ici à la fin de l’année.

Précisons que le gospel est un genre de musique chrétienne avec des dominantes vocales qui varient selon la culture. Il s’est développé en même temps que le blues primitif. Les artistes modernes de gospel ont aussi intégré des éléments de musique soul.

Fortuné Ibara

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

EN VENTE

ÉDOUARD LONONGO

RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE
PARLEMENTAIRE
AU SÉNAT

Préface de Pierre Ngo

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

WINNER
of the
NEUSTADT
PRIZE

Boubacar Boris DIOP

MURAMBI
Le livre des ossements

Roman

Flore Zoa

Roland BEMBELY

Code des
Hydrocarbures
du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALÉBAYI

Le Commandant
Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de
l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Pêche
et des Grands Travaux

Lazare BABINDAMANA BIZI

LES PASSERELLES
DANS
LE MONDE
DU TRAVAIL

L'Harmattan

Roland Bembely et Annicet Cyriaque Nassy Pratt

Précis de sous-traitance
au Congo

Nouvelle réglementation de la sous-traitance
pétrolière

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme
au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

Pierrick Moudoukou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)

ARTS DE SCÈNE

Marseille abrite le festival Y a D' la voix

Initié par le conteur congolais Nestor Mabiala et Dominique Youssef, le festival Y a D' la voix réunit, du 17 au 19 novembre, les férus de la parole vagabonde.

De nombreux conteurs et amoureux de la parole contée prennent part au rendez-vous culturel qui prévoit, du 17 au 18 novembre, des spectacles pour des écoles et collèges dans les médiathèques. Nestor Doko Mabiala va conter à la médiathèque La Passerelle à Vitrolles de contes traditionnels dans lesquels animaux, sorciers et humains tentent de cohabiter avec plus ou moins de réussite. Dénommé «A l'ombre du manguier», ce spectacle de conte puisé du Congo natal de Nestor Mabiala est une évasion à travers les proverbes, devinettes, contes et chants, où l'on découvre un univers à la fois facétieux et dramatique, dans lequel sorciers et démons ne sont jamais très éloignés des humains. De son côté, Kayro Slam et Malou Galas vont proposer dans ce même espace « Le reflet de l'eau », un spectacle où les deux artistes mêlent danse, conte et jeux participatifs.

La journée du 19 novembre réserve une série d'activités tout aussi intéressantes à Fontblanche: les animaux en folie avec Kayro Slam. «A pas contés» avec Christina Pontet et l'atelier slam destiné aux enfants âgés de 11ans. En soirée aura lieu « Repas conté d'Ici et d'ailleurs » avec Paul Latorre, Diofel MK, Nestor Doko Mabiala, kaly Djatou, Michel Renaudin, Yancouba. L'inauguration de l'exposition contée de l'artiste peintre congolais, Samuel Matoko, animée par l'artiste musicien Kaly Djatou au chant et Nestor Doko Mabiala, dans le rôle du conteur, est également prévu lors de cette journée. Tard dans la nuit, jusqu'aux premières heures de la matinée, il est consacré aux « Grands enfants » avec des contes pour adultes et une scène ouverte aux poètes, conteurs et conteuses, lecteurs de nouvelles, théâtre, etc.

Hervé Brice Mampouya

DU 17 AU 19 NOVEMBRE 2022

Judi 17 - Vendredi 18 Novembre

Spectacles pour les élèves des écoles et collèges dans les médiathèques

Y A D'LA VOIX

Festival de la parole contée, chantée, slamée

Samedi 19 Novembre

DOMAINE DE FONTBLANCHE

Inscription indispensable et renseignements :

06 81 33 63 26

06 21 22 21 62

ICI AILLEURS

Vitrolles

sauf repas (5 € adulte, 3 € enfant)

GRATUIT

10 h – 12 h 30 : Spectacles pour enfants à partir de 4 ans

14 h – 16 h : Atelier SLAM à partir de 11 ans

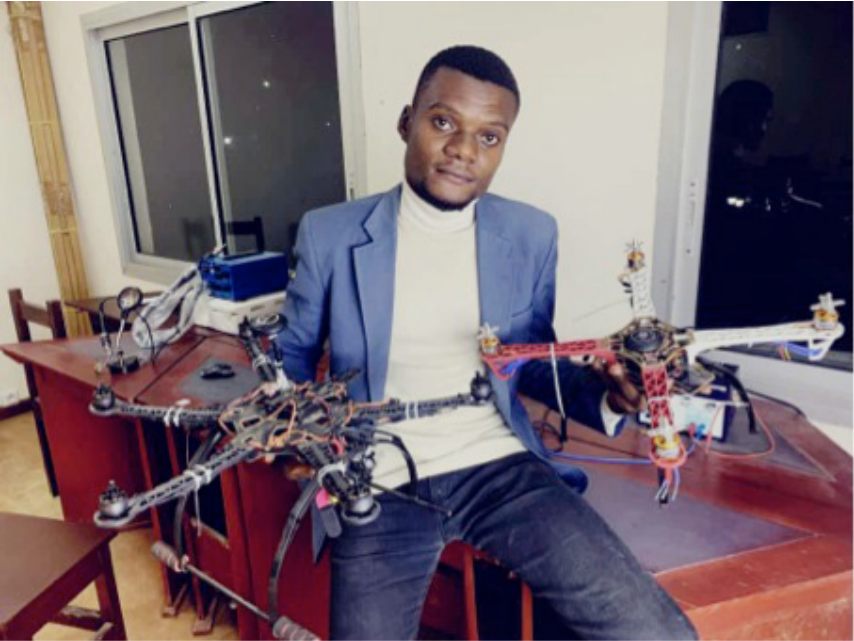
17 h - 18 h : Visite de l'exposition « Contes en peinture » de Samuel Matoko animée par Nestor, conteur

19 h – 22 h : Repas conté d'ICI et d'AILLEURS avec Paul Latorre, Diofel, Malou Galas, Kaly Djatou, Kayro, Yancouba et Nestor Mabiala

22 h : Pour les « GRANDS ENFANTS » : Contes pour adultes et scène ouverte aux poètes, conteurs et conteuses, lecteurs de nouvelles, théâtre, etc...

FUTURE AFRICA

LEADERS FONDATION



Geoliver Ngambaka est un étudiant Congolais en 3 année de Licence en Technologie. Il a monté des drones, dans le cadre des projets hautement technologique et mis en place des drones (mini avions télécommandé) pour diverses missions d'aide à la surveillance des espaces de plantation avec la capacité de calculer le taux d'humidité, la chasse, et bien d'autres domaine jusqu'à la chasse des oiseaux au tour des pistes d'aéroport.

Téléphone : 06 933 73 65 / 04 415 29 13

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

86, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



VISITEZ

LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

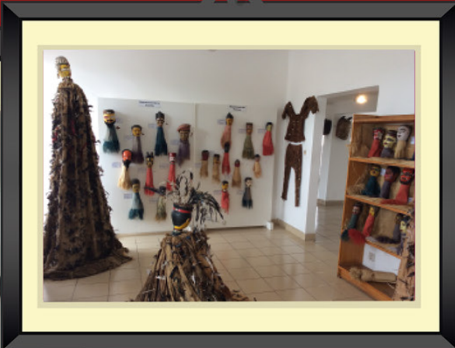
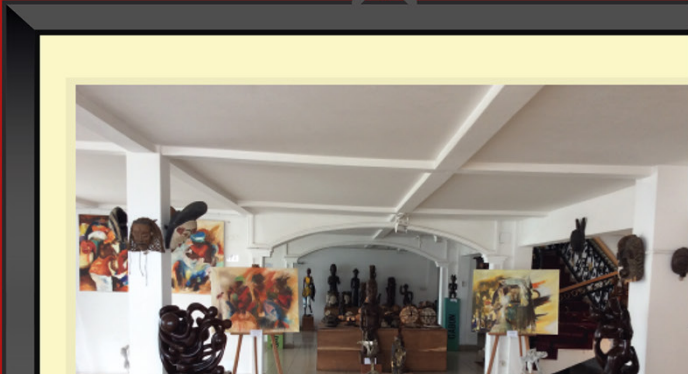
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

Les Diables rouges félicitées par le gouvernement

Le ministre des Sports a rendu un hommage aux Diables rouges seniors dames qui se sont qualifiées à la Coupe du monde malgré leur défaite 25-27 en demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors dames contre le Cameroun.

Avant cette défaite les Congolaises avaient remportés leur cinq premiers matches.

« C'est un exemple qui devrait inspirer les autres fédérations. Les Congolais sont tranquilles dans leur maison alors que si c'était le football, c'est sûr que tout le monde en parlerait. Le handball est en train de réaliser une chose exceptionnelle. Et les Congolais devraient comprendre que quelque part, il y a un travail qui a été fait », a déclaré Hugues Ngouélondélé.

Les Diables rouges seniors dames ont manqué l'occasion de prolonger leur plaisir lors de cette 25^e édition de la CAN, en perdant en

demi-finales. Les Congolaises n'ont pas à rougir de leur prestation. En quart de finale, elles avaient dominé logiquement la Côte d'Ivoire (35-21).

Ce bon parcours, a justifié Hugues Ngouélondélé, n'est pas un fait du hasard. Le stage de préparation en Turquie a été un élément déclencheur. « Le gouvernement met tant bien que mal les moyens à la disposition de la Fédération congolaise de handball pour travailler. Les Diables rouges se sont préparés pour gagner. Nous avons pris des dispositions en envoyant l'équipe en Turquie. Nous avons fait le choix d'un bon



entraîneur. C'est au bout de longues années de préparation que les résultats commencent à se faire sentir. Suite à cette bonne formation, nous récoltons les bons fruits », a souligné le ministre des Sports.

Les jalons sont donc po-

sés pour la renaissance du handball congolais. Nation de handball par le passé avant d'abandonner son leadership à l'Angola, le Congo remonte progressivement à la surface, grâce aux prestations de sa sélection seniors dames.

« Sur le plan africain, le handball congolais, féminin et masculin, était au top. Malheureusement, nous avons beaucoup perdu et j'espère que nous sommes en train de nous reprendre. Nous allons maintenir ce rythme pour que cette équipe des braves puisse aller le plus loin possible », a indiqué Hugues Ngouélondélé.

Après avoir rendu sa fierté à la nation, cette équipe ne demande pas plus que le gouvernement lui mette dans de meilleures dispositions pour mieux préparer la Coupe du monde 2023 au Danemark.

James Golden Eloué

PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE

L'UE annonce le démarrage imminent du projet

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, est venu, le 17 novembre à Brazzaville, annoncer au ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, le démarrage dans quelques mois du projet de professionnalisation de la police congolaise.

Les deux personnalités ont mis à profit leurs échanges pour passer en revue tous les contours du projet de professionnalisation de la police qui vise l'amélioration des conditions de travail des agents, des prévenus et la relation entre la police et la justice.

Selon le diplomate européen, ce projet va cibler deux commissariats pilotes pour sa mise en oeuvre. « Nous avons déjà eu l'opérateur qui va exécuter le projet. Dès que le contrat est signé avec lui, on lance rapidement les activités », a-t-il précisé.

Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local a également échangé avec l'ambassadeur de la Russie, Gueorgui Tchepik. Ils ont focalisé leurs entretiens sur les questions de formation des gendarmes et des policiers en Russie. Le diplomate russe a déclaré, à la fin de l'audience, que son pays entretient de bonnes relations de coopération avec le Congo dans ce cadre et dans bien d'autres secteurs.

Avec la secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration de la Belgique, Nicole de Moor, les deux personnalités ont parlé de la nécessité pour les Etats de nouer des partenariats, dans le cadre de la résolution des problèmes de migration. La diplomate belge a indiqué que l'Office des étrangers de Belgique entend organiser avec le Congo des séminaires d'échange d'expériences et des formations.

Roger Ngombé

MUSIQUE CLASSIQUE

Les artistes congolais invités à postuler pour une création inédite

Dans le cadre de la conception d'un spectacle inédit en début 2023 à partir du « Requiem » de Mozart, l'Institut français du Congo (IFC) invite les artistes à postuler au plus tard le 3 janvier de l'année prochaine.



Le groupe «Les violons de Brazzaville» lors d'un spectacleDR

Choristes, guitaristes (basse et solo), percussionnistes, batteurs, musiciens classiques (violin, violoncelle, instruments à vent), claviers, chanteurs, balafons ... sont concernés par l'offre de l'IFC. « Vous êtes musicien ? chanteur ? choriste ? Venez vivre une expérience unique en participant à la création d'une œuvre musicale à mi-chemin entre l'Occident et l'Afrique, des musiques savantes et des traditions populaires. Un métissage musical à partir du «Requiem» de Mozart, œuvre inachevée que nous vous invitons à interpréter par des sonorités originales et surprenantes », a partagé l'espace culturel. Les candidatures se font actuellement au service de la communication de l'IFC et ce, jusqu'au 3 janvier prochain. Après leur examen, les artistes présélectionnés participeront à un casting du 5 au 13 janvier 2023 en vue de retenir ceux qui contribueront finalement à la réalisation de ce spectacle musical inédit à partir de l'œuvre de

Mozart. A en croire le service de communication de l'IFC, les artistes retenus se feront accompagner dans cette aventure musicale par le guitariste talentueux, originaire de la République démocratique du Congo, Kojack Kosakamvwe, qui a récemment animé une master class à Brazzaville. Le but étant de créer une œuvre mélangeant musique classique et musique traditionnelle du Congo. Et au regard des talents qui émergent dans l'univers de la musique sur le plan national, cette création à découvrir en début 2023 promet d'être un véritable cocktail musical mélancolique. A propos du « Requiem » de Mozart Au cours de l'été 1791, dernière année de la vie du talentueux compositeur, Mozart a reçu la commande d'une messe des morts émanant du comte Franz de Walsegg, en hommage à son épouse décédée à l'âge de 20 ans. Alors qu'il se débattait entre des difficultés financières et des ennuis de santé, la commande du «Requiem»

tombait à pic, car il toucha la moitié de la somme promise. Mais il devait terminer d'autres projets plus urgents : « La clémence de Titus », «La flûte enchantée»,

« Le concerto pour clarinette»... Pour écrire son œuvre, Mozart s'était fondé sur le découpage du texte saint utilisé par son ami Michael Haydn pour son «Requiem» en do mineur. Il choisit la tonalité de ré mineur qui évoque souvent la mort sous sa plume. Quand il décède, le 5 décembre 1791, à 35 ans seulement, seul l'introït au début du «Requiem» était achevé (soliste, orchestre, chœur, basse continue). Ainsi, cette oeuvre n'a été de la main de Mozart que pour les deux tiers environ, la mort en ayant interrompu la composition. Finalement, ce sera à Süssmayr, l'élève de Mozart, choisi par Constance, sa veuve, d'achever le «Requiem» car son style d'écriture se rapprochait beaucoup de celui de son maître.

Merveille Atipo